

# LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°337 | Octobre 2016

**Zoom**

P. 2 de Couv

Expo Paul Didierlaurent

Concert NJP



**DOSSIER**

**Les aides à la personne**

# ZOOM

## Concert Nouvelle-Orléans

Avec Curley Taylor & Zydeco Trouble (USA)  
et Marie Ossagantsia Gospel Quintet

Le zydeco est la musique créole typique de Louisiane, inspirée de l'histoire française du lieu, et dominée par l'accordéon et la washboard (planche à laver). Curley Taylor et ses musiciens nous initieront à cette musique en nous entraînant dans une ambiance ultra-dynamique et une bonne humeur contagieuse !

Mais avant cela, comptons sur Marie Ossagantsia et son Gospel Quintet pour chauffer la salle : si le gospel était la musique festive pleine d'espoir des esclaves noirs américains, ce groupe saura nous en faire ressentir toutes les émotions !

## Ce mois-ci à la Maison de La Bresse

### Exposition Nunco

L'exposition Vis-à-vis de Nunco se poursuit à la Maison de La Bresse jusqu'au 13 novembre. Les sculptures originales, décalées, poétiques, ne laissent pas indifférent !



### Rencontre

Dimanche 9 octobre,  
Nunco dialoguera et  
créera avec le public.

### Atelier d'initiation

Dimanche 23 octobre,  
de 15 h à 18 h, atelier gratuit d'initiation au modelage, avec Nunco.

### Stages et Masterclasses

Pour les artistes, amateurs ou confirmés, qui souhaitent découvrir des techniques ou progresser dans leur pratique, Nunco propose une masterclass de modelage (3 heures) lundi 24 octobre, puis une de moulage (2x3 heures) mardi 25 et mercredi 26 octobre, et une de « Creature Shop », c'est-à-dire de création d'effets comme au cinéma, jeudi 27 et vendredi 28 octobre (2x3 heures). Nombre de places limité, inscription obligatoire, tarif réduit pour inscription à la semaine.

### Table ronde

Notez déjà la table ronde sur « le visage ou l'illusion du vrai », dimanche 13 novembre à 16 h, avec Nunco, Magali Bauer (portraitiste de France) et Annie Tremsal (plasticienne et coach d'artiste).



## Exposition « Hommage à Paul Didierlaurent »

Paul Didierlaurent était un personnage à La Bresse. Chef de musique de La Bresse, chef de la fanfare, auteur de pièces de théâtre, il a sauvé les archives municipales lors de la destruction de la commune en novembre 1944 et a fait œuvre d'historien local. Une exposition proposée par les Racines Bressaudes, du 1<sup>er</sup> octobre au 13 novembre.

# EDITORIAL



Chers Bressaudes et Bressauds

*L'intense émotion qui a envahi notre commune, au mois de mai dernier, lorsque le Conseil Départemental a annoncé la possible fermeture du Collège des Boudières, à la rentrée scolaire 2017, n'est pas restée sans effet.*

*Tout d'abord, elle a permis de repousser la date de la décision définitive qui devait être prise par l'assemblée départementale la dernière semaine de juin.*

*Entre-temps, et afin de rendre encore plus attractif notre collège et le pérenniser, différentes solutions ont été proposées au Ministère de l'Éducation Nationale, par le collectif parents d'élèves-enseignants, suite à une mobilisation très importante.*

*De notre côté, nous ne sommes pas restés inactifs et avons remis le sujet à l'ordre du jour lors de différents contacts et/ou réunions. Dès la fin de la trêve estivale, nous avons sollicité auprès du Président du Conseil Départemental, une nouvelle entrevue pour présenter nos arguments, pour étudier les solutions possibles, afin que notre collège ne ferme pas. À l'heure où j'écris ces quelques lignes, je n'ai pas encore la date définitive de ce rendez-vous.*

*Soyez certains que nous faisons le maximum sur ce dossier brûlant, tout comme sur le dossier de la nouvelle intercommunalité, afin que les intérêts de la Commune de La Bresse et de ses habitants soient préservés.*

*Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin dont le dossier est consacré aux services à la personne, services importants appréciés par bon nombre de nos concitoyens*

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

## SOMMAIRE

ZOOM 2<sup>e</sup> de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-03

ACTUALITÉS P. 04-07

TRIBUNE P. 08

DOSSIER P. 09-14

Les aides à la personne

OTL P. 15

MLC P. 16-17

CINÉMA P. 17

DANS LE RÉTRO P. 18-20

INFOS PRATIQUES P. 21

AGENDA 4<sup>e</sup> de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

## LABRESSE INFOS - N°337

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Octobre 2016

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse,  
associations diverses et OTL.

Tirage : 2600 exemplaires

# CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2016 (suite)

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) (rubrique ressources utiles)

### Urbanisme – Patrimoine

#### Lotissement « Les Balcons de la Rigue »

##### Cession de lots

Le lotissement « Les Balcons de la Rigue », objet du Permis d'Aménager n° 088.075.13.P0001, M01 et M02 est maintenant terminé. Les parcelles sont donc en vente. Plusieurs personnes ont fait connaître leur intérêt pour un lot, à savoir :

- Lot n°1 - M. Christophe Thomas - surface totale de 1 300 m<sup>2</sup>
- Lot n°5 - M. Julien Pariss - surface totale de 1 015 m<sup>2</sup>
- Lot n°7 - M. Jean-Charles Mougel - surface totale de 1 277 m<sup>2</sup>
- Lot n°8 - M. Christian Bertrand - surface totale de 1 553 m<sup>2</sup>
- Lot n°14 - M. David Mougel - surface totale de 1 217 m<sup>2</sup> (surface zone humide présente sur le lot : 215 m<sup>2</sup>)

aux conditions suivantes :

- zone du PLU : 1AU
- plan du lotissement : bornage effectué par le cabinet de géomètre expert Demange à Remiremont
- mise en vente du lot en l'état sans garantie d'aucune sorte de la part du vendeur concernant la nature du sol/sous-sol
- modalités de cession : délibération n° 9/2015 du 26/10/2015 et délibération n° 55/2012 du 26/03/2012
- Tarif :
  - 30,50 € HT soit 36,60 € TTC le m<sup>2</sup> pour la zone constructible
  - 15 € HT soit 18 € TTC par m<sup>2</sup> situés dans la zone humide sur la parcelle
- reconnaissance du terrain par l'acquéreur
- engagement de résidence principale par le titulaire de la vente pour une durée de 20 ans ou, à défaut, le paiement à la Commune d'une indemnité calculée selon les modalités de la délibération n° 55/2012 du 26/03/2012 diminuée de 1/20<sup>e</sup> par année de détention (pour info, tarif 2016 : 30,09 €/m<sup>2</sup>). Cet engagement sera signé et annexé à l'acte notarié,
- frais d'acte notarié et frais liés à cette transaction à la charge de l'acquéreur,
- souffrir les servitudes passives, apparentes ou non, continues ou discontinues pouvant grever la parcelle cédée, profiter de celles actives le cas échéant,
- application du cahier des charges approuvé
- règlement de construction issu du PA 088.075.13.P0001M02 du 5/04/2016
- les diverses taxes de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur.

### Servitudes Réseaux Eau

Afin de mettre en concordance cet état de fait et la procédure administrative, une servitude sur les terrains concernés, à titre gratuit et par acte notarié, a été établie après accord des personnes intéressées (frais afférents pris en charge par la commune), ceci devant permettre aux services gestionnaires de pouvoir entretenir et intervenir sur ce réseau.

Au total, 9 réseaux sont concernés. Après les réseaux de l'ODCVL/La Courbe, le Sacerlet, le Chajoux (séances du Conseil des 30 mars et 22 juin 2015), ce sont les réseaux de Grosse Pierre, Vologne-les Huttes, la Roche, le Nol, Vologne qui ont été soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Ci-dessous, réseaux et propriétaires et réf. cadastrales :

- **Réseau Grosse Pierre** : M. Mme Régis Laurent (AR171), M. Mme Daniel Chevrier (AR1051) et SCI Les Chantenées (AW 5)
- **Réseau La Roche** : M. Jean-Michel Charpentier (AR 12), M. Xavier Arnould (AR19), M. Bernard Mougel (AR664) et M. Gilbert Rochatte (AR707)
- **Vologne – Les Huttes** : M. Jean Demange (AK696) , M. Luc Mougel (AP807)
- **Le Nol** : M. Daniel Amé (BC55), M. Jean-Paul Pierrat (BC613), M. Gérard et Mme Benacchio (BC690), M. Denis Arnould (AZ589/590/593/364), M. Frédéric Pirmez (BC552), M. Christian Vautrin (BC581)
- **Vologne** : Indivision Jacquot (AE 441), Transp.Crouvezier (AD94), Mme O.Adami (AC79), M. Georges Pierrel (AB375/428/294), M. Gérard Philippe (AB375/428/294), M. Claude Gehin (AM1255/1256), M. Bernard Mansuy (AM818), SCI les Champs Claudon (AM1120/1118), Indivision Perrin (AM382), M. Gilbert Pierrel (AM1150), M. Delpire (AK779/780)

### Prescription de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Suite à un entretien avec le Directeur Départemental des Territoires, il s'avère opportun et nécessaire d'engager une procédure de révision du PLU de notre Commune, afin de le mettre en conformité avec les différentes évolutions réglementaires intervenues depuis sa dernière révision de 2003. De plus, le PLU actuel va devenir caduc au 31 janvier 2017, et faute de révision, d'une part les décisions d'urbanisme qui seraient délivrées pourraient être contestables, et d'autre part la commune serait soumise au règlement national de l'urbanisme qui ne tient pas compte des spécificités locales.

La révision du PLU a également plusieurs objectifs, notamment :

- Élaborer un document d'urbanisme dans le respect du développement durable conciliant la protection et la mise en valeur de l'environnement,
- Redynamiser le développement de la commune en s'appuyant sur un diagnostic relatif aux logements vacants, aux parcelles non bâties situées à l'intérieur des zones urbanisées,
- Valoriser en le protégeant le patrimoine architectural, naturel de commune : ses espaces agricoles, ses cours d'eau, ses forêts, etc.

Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de prescrire cette révision du PLU sur l'intégralité du territoire de La Bresse.

## Divers

### Rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau

Depuis l'exercice 1996, et en vertu de l'article 73 de la loi n° 95/101 du 2 février 1995 relative au renforcement et à la protection de l'environnement, le Maire de chaque commune ayant en charge la gestion d'un service d'eau doit présenter chaque année au Conseil Municipal un rapport sur ledit service, au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice concerné. Ce rapport fait état des ressources en eau de la commune au plan qualitatif et quantitatif et comporte de nombreux renseignements statistiques.

**Point important :** il fait apparaître le coût réel au m<sup>3</sup> du prix de l'eau par le biais d'une facture proforma, arrétée à 120 m<sup>3</sup> pour permettre une comparaison entre communes à l'échelon national.

#### Quelques chiffres :

- Le réseau d'eau long de 73 km dessert 10700 habitants.
- On compte 3000 compteurs d'eau (dont 1772 en résidences secondaires) dont 80 % sont équipés d'un relevé à distance.
- Le coût pour 120 m<sup>3</sup> : 311,05€ dont 156,52€ pour l'eau et 154,53€ pour l'assainissement
- Qualité de l'eau : Toutes les analyses effectuées en 2015 sont conformes aux normes bactériologiques
- Le taux de rendement est très bon : 83 %
- 680000 € de travaux sont prévus pour 2016.

Le rapport annuel 2015 est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale

### Rapport d'activité 2015 du SIVU TOURISME HAUTES-VOGES

La commune de La Bresse est adhérente au SIVU Tourisme Hautes-Vosges. Un rapport annuel d'activité, comptable et financier est fourni annuellement par ce Syndicat. Il est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale. Quelques faits et chiffres ressortant de ce rapport :

La participation financière des communes adhérentes est basée sur le nombre de lits touristiques. Celle de La Bresse en 2015 était de 54315€ pour un total SIVU de 175040€.

La totalité du Budget de Fonctionnement du SIVU a été affecté à des actions de promotions, de communication et de commercialisation de la destination Hautes-Vosges :

- Actions promotionnelles dans le cadre de la destination phare Hautes-Vosges.
- Marchés prioritaires : pour la France : Paris / Ile de France, Grand Est, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et pour l'étranger : Le Bénélux et plus particulièrement la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre à titre expérimental.
- Moyens et outils promotionnels afin de fédérer les acteurs touristiques autour de certaines thématiques : l'offre vélo, l'offre famille, la filière Nordique So Nordic.

Ses principales missions transversales : assurer la coordination des stations Ski France du massif des Vosges en relation avec France Montagne, et accompagner les communes et OT adhérents sur des projets d'intérêts intercommunaux tels que : étude de faisabilité et financière de mise en marché de produits touristiques phare Hautes-Vosges, création d'un site internet de commercialisation...

Bilan 2015 : Fonctionnement : + 45 198,80€ / Investissement : + 25 137,42€

## Le prix de l'électricité baisse, mais les factures augmentent !

Comme tous les ans au 1<sup>er</sup> août, le Gouvernement, par l'intermédiaire de la Commission de Régulation de l'Énergie, a procédé à une révision des prix de l'électricité pour les tarifs réglementés (tarifs historiques).

Cette année, c'est une baisse modérée qui a été actée : de l'ordre de -0,5 % pour les clients particuliers et -1,1 % pour les professionnels (valeurs moyennes hors TVA, variant selon l'option tarifaire).

Mais depuis début 2016, chaque client aura vu sa facture varier trois fois.

En effet, en plus du mouvement traditionnel du 1<sup>er</sup> août, une hausse de la Contribution au Service Public de l'Électricité s'est appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité a été réévaluée à la hausse au 1<sup>er</sup> juin (CSPE\* et TCFE\*\* que la Régie reverse intégralement aux Pouvoirs Publics).

Ces diverses taxes prennent une part de plus en plus importante dans votre facture d'électricité.

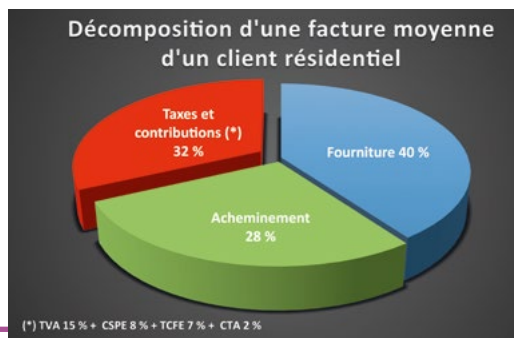
Sur notre commune, la part des taxes est moindre par rapport aux autres communes vosgiennes. En effet, les municipalités ont la possibilité d'appliquer une taxe communale pouvant aller jusqu'à 8 %. Or cette taxe n'est pas en vigueur sur La Bresse, contrairement aux autres communes du département.

Malgré ces multiples augmentations de taxes, le consommateur français continue de bénéficier de prix inférieurs à la moyenne européenne.

\* La CSPE assure le financement de différentes missions de services publics :

- Les politiques de soutien aux énergies renouvelables et à la cogénération
- Les surcoûts de production dans les îles.
- Les dispositifs sociaux (Tarif de Première Nécessité, Médiateur National de l'Énergie...)

\*\* La TCFE est reversée aux collectivités locales (le Département et éventuellement la Commune)



# ACTUALITES

La commune  
de La Bresse

Recrute

## 15 agents recenseurs

pour la période  
du 3 janvier au 18 février 2017

### Profil recherché :

- Sens du contact
- Qualités rédactionnelles
- Discrétion
- Moralité et neutralité
- Sens de l'organisation
- Moyen de locomotion et bonne connaissance du Territoire
- Disponibilité
- Ténacité

*S'agissant d'une mission d'intérêt général, ces emplois sont ouverts à tout public (demandeurs d'emploi, actifs ou retraités)*

*Compte tenu de la spécificité, les agents recrutés devront s'engager pour la totalité de la mission.*

### Renseignements :

Service à la Population  
Magalie Bulanda  
Tél. : 03 29 25 40 21

*Merci d'adresser votre candidature à M. le Maire (lettre manuscrite + CV) en Mairie de La Bresse avant le 31 octobre 2016*

Le Syndicat Intercommunal  
d'Assainissement (S.I.A.)  
La Bresse Cornimont

Recrute par mutation, voie directe  
ou détachement

## Un opérateur assainissement

Poste à temps complet  
A pourvoir dès que possible

### Missions du poste :

- Assurer l'entretien des réseaux d'eaux usées
- Contrôler la conformité aux règlements en matière de dispositifs d'assainissement collectif et autonome et aux branchements des abonnés sur le réseau collectif
- Surveiller, assurer la maintenance de la station et des annexes

### Profil recherché :

- Diplôme de niveau V dans les domaines du Bâtiment, des Travaux Publics, de l'Assainissement ou de la Plomberie
- Connaissances ou expérience dans le domaine de l'eau ou de l'assainissement exigées
- Permis PL exigé
- Habilitation électrique BR appréciée
- Sens du travail en équipe, esprit d'initiative
- Sens du service public
- Disponibilité pour les astreintes

### Statut et rémunération :

- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire

### Renseignements :

**Sur le poste :** Gervais François  
SIA La Bresse Cornimont - Tél. : 03 29 62 54 21

**Sur le plan administratif :** Service Ressources Humaines - Sylviane Remy  
Tél. : 03 29 25 40 21

*Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 07 octobre 2016 à Monsieur le Président du S.I.A. 24 rue de la 3<sup>e</sup> D.I.A. 88310 Cornimont*

L'Office de Tourisme et Loisirs  
de La Bresse

Recrute

## Des saisonniers pour l'hiver 2016/2017

Missions principales des postes proposés :

### Patinoire :

- Accueil et renseignement de la clientèle
- Tenue de la caisse
- Location des patins
- Entretien de la glace

### Domaine nordique :

- Accueil et renseignement de la clientèle
- Vente des forfaits d'accès
- Participation à l'entretien des pistes

### Office du Tourisme :

- Accueil et information auprès de la clientèle touristique
- Mise à jour de l'information

### Domaine du Haut des Bluches :

- Un poste pour le service en salle, le ménage et la plonge
- Un poste accueil réservations

### Durée hebdomadaire et période de travail :

- Postes à temps complet ou non complet
- Les périodes d'embauche seront précisées lors du Forum

### Profil recherché :

- Avoir plus de 18 ans
- Sens de l'accueil
- Esprit d'équipe
- Pratique de l'anglais exigée pour l'Office du Tourisme
- PSC1 ou PSE1 appréciés pour la Patinoire
- BAFA apprécié pour la patinoire
- Expérience sur la conduite de petits engins appréciée pour la patinoire

### Renseignements :

Service Ressources Humaines - Mairie de La Bresse - Sylviane Remy - Tél. : 03 29 25 40 21

*Merci de présenter votre candidature (lettre manuscrite + CV) lors du Forum des Emplois Saisonniers qui se déroulera le 20 octobre 2016 de 15h à 18h - Salle des Fêtes*

## Affouage

La commission Forêts vous informe de la mise à disposition des imprimés de demande d'affouage 2017. Ils seront disponibles fin septembre dans le hall de la mairie et sur le site [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr).

Les bulletins-réponses seront à déposer dans l'urne placée dans le hall de la mairie **au plus tard pour le 15 octobre**.

## Alambic

La campagne de distillation débutera le 17 octobre et se poursuivra jusqu'au 19 mai 2017. Pensez à réserver en Mairie - service Population, l'alambic communal pour la distillation de vos fruits.

### Petits rappels

- Tarif de location journée 10€ pour les résidents de La Bresse, 16€ pour les personnes extérieures.
- Ouverture du local de 6h à 19h,
- La clé est à retirer la veille au service Population en échange du règlement et de la caution.
- La déclaration de distillation se fait directement auprès du service des douanes (formulaire disponible en mairie et sur le site [labresse.fr](http://labresse.fr)).

## Bois pour sculptures

Vous avez un tilleul sur votre propriété et vous pensez le couper ?

Pourquoi ne pas envisager de lui donner une seconde vie, en l'offrant au Festival de sculpture pour que des sculpteurs professionnels le transforment en œuvre d'art ?

Si vous vous sentez concerné, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie, service Communication-animation.

## Un nouveau directeur pour l'EHPAD et le SSIAD

M. Patrice Français, nouveau directeur de l'EHPAD et du SSIAD, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre.

Titulaire du CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de service Social) depuis 2015, il a exercé dans le domaine du soin puis en tant que responsable Achats Logistique et Sécurité dans le domaine hospitalier.



## Inscription des électeurs et rectification des listes électorales

Si vous avez 18 ans ou que vous les aurez d'ici le 28 février 2017, nous vous invitons à vérifier auprès du service Population que vous bénéficiez de l'inscription d'office effectuée par l'INSEE. Si tel n'est pas le cas, vous pourrez vous inscrire avant le 31 décembre 2016.

Les nouveaux résidents sont également invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

MFF PHOTOGRAPHIE  
à La Bresse  
Photos d'identité toutes normes  
et portrait en extérieur  
photographie immobilière  
Photographie événementielle  
contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse

Mr. Seb informatique  
16 rue de l'église  
88250 La Bresse  
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr  
Mobile : 06 51 43 75 99  
NOUVEAU MAGASIN ! en face de l'église  
Service Express  
Qualité PRO  
LABO PHOTO DIAPOS/NEGATIFS  
ASSISTANCE ET DÉPANNAGE MATERIEL ET CONSOMMABLES  
RECHARGE DE CARTOUCHES  
FORMATIONS ET SERVICES DIVERS  
24 h

# ACTUALITES

## Nouveau chez les commerçants

### SARL Vincent Munsch

Artisan menuisier, Vincent Munsch a créé le 1<sup>er</sup> juillet dernier, la « SARL Vincent Munsch ». Il est à votre disposition pour tous travaux de rénovation et aménagement intérieur, conception et pose.

Tél. : 06 86 98 33 14

Vincent.munsch88250@gmail.com

## Restos du cœur

Les inscriptions pour la 31<sup>e</sup> campagne des Restos du cœur auront lieu les 14 et 15 novembre, dès 9 h au centre des Restos de La Bresse (CCS - 10 rue Mougel Bey).

Cette campagne concerne toutes les personnes en difficulté, même passagère. Elles seront accueillies par des bénévoles pour constituer un dossier permettant l'aide alimentaire où des justificatifs seront demandés.

## Bourse aux skis

L'association Familiale organise sa traditionnelle bourse aux skis, le **samedi 22 octobre de 14 h à 17 h** sous le préau du Collège Saint-Laurent.

**Dépôt des articles : vendredi 21 octobre de 18 h à 20 h, et samedi 22 de 9 h à 11 h 30.**

**Reprise des invendus : samedi 22 de 17 h 30 à 19 h.**

**L'Association prélève 10 % sur la vente des articles.**

La bourse est réservée aux adhérents de l'UDAF, avec possibilité d'adhérer sur place.



## Forum des emplois

Le forum automne se déroulera le jeudi 20 octobre de 15 h à 18 h, à la salle des Fêtes (derrière la mairie). Il est ouvert à tous et particulièrement aux personnes en recherche d'emploi de La Bresse et de la Communauté de Communes de la Haute-Moselotte, emplois saisonniers ou autres, personnes intéressées par un changement de situation. De nombreux employeurs seront présents. Ne pas oublier de vous munir d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

## XIX<sup>e</sup> Route des Vosges

### Rallye de régularité et de navigation

Les automobiles de collection aiment les Vosges et « nos » montagnes le leur rendent bien. À l'invitation de l'association Les Vieux Compteurs, une soixantaine d'équipages sillonnera le massif au départ de La Bresse, les 21, 22 et 23 octobre prochains. Rendez-vous dès le vendredi après-midi au complexe piscine pour l'accueil et les vérifications techniques. Une occasion pour découvrir ou revoir ces autos des sixties telles que Lancia, Alfa Roméo, Jaguar, Triumph, MG, Facel Véga, etc.

*Pour plus d'informations (liste des participants, horaires...), rendez-vous sur [www.routesdesvosges.fr](http://www.routesdesvosges.fr)*

## Rayon de soleil

La structure ouvre désormais ses portes toute l'année. En effet, l'association « Rayon de soleil » couvre les besoins péri et extra-scolaires des familles bressaudes et des environs, en ouvrant les mercredis, les week-ends et pendant les périodes de vacances scolaires.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants selon leurs besoins. Restauration possible sur place grâce à un partenariat avec un restaurant bressaud qui livre des repas tous les jours. Le système de navette continue, afin de faciliter le quotidien des parents en transportant les enfants du centre-ville jusqu'à « Rayon de Soleil ». Un bus pour le transport des enfants à la sortie des écoles les mercredis est également mis en place. Comme pour l'été, « Rayon de Soleil » est ouvert toute l'année de 7 h à 19 h.

À noter que de mi-décembre à mi-mars, l'accueil se fera dans un bâtiment du centre-ville.

*Informations sur : <http://secretariatrayonde.wixsite.com/labresse> ou la page Facebook Rayon de Soleil La Bresse.*

*Contact : 07 68 88 60 06, [secretariatrayondesoleil@gmail.com](mailto:secretariatrayondesoleil@gmail.com) ou sur place : 90 route de Vologne.*



## Collectif « La Bresse en colère »

Ce collectif, composé de parents d'élèves et de professeurs ne comprend pas la décision du Conseil Départemental, car, estime-t-il :

- L'Éducation Nationale n'a jamais demandé de fermeture de collèges, c'est de la seule volonté du Conseil Départemental,
- Le site des Boudières n'est pas dans le trio des plus petits, il n'est qu'en sixième position,
- Les résultats du Brevet 2016 placent le collège des Boudières en 1<sup>re</sup> position avec 100% de réussite,
- Les bâtiments sont parmi les moins énergivores, aucun travaux ne serait à prévoir, notamment au niveau sécurité et accessibilité,
- Les circuits de ramassages scolaires devront être dédoublés et rallongés et le budget multiplié par 3.
- Les estimations du Collectif montrent que les coûts d'une fusion seraient bien supérieurs aux économies attendues.

Pour augmenter les effectifs, ils travaillent sur des propositions valorisant le collège, ce qui permettrait ainsi de sauver le site de La Bresse.

*Pour les rejoindre,  
envoyez un mail à [labresseencolere@gmail.com](mailto:labresseencolere@gmail.com)*



## La Bressaude

### Section tennis

Vous pouvez rejoindre l'école de Tennis pour découvrir le plaisir de jouer avec la petite balle jaune !

Endurance, coordination, concentration et mental sont les atouts de ce sport.

Cette saison, la section Tennis de La Bressaude propose un entraînement des jeunes les mardis de 17h à 18h ou de 18h à 19h en fonction des niveaux.

*Plus d'informations : [tennisclublabresse@gmail.com](mailto:tennisclublabresse@gmail.com) /  
06 21 52 62 08 / page Facebook : Tennis Club La Bresse*

### Section Tennis de Table

C'est la reprise au Tennis de Table. Tout nouvel arrivant sera le bienvenu au sein du club. Les entraînements ont lieu au CCS, Rue Mougel Bey le mercredi de 17h 30 à 19h, vendredi dès 20h 30, samedi de 9h 30 à 11h.

*Pour tout renseignement : 06 88 94 48 45*

## Les entraînements au FCHM ont repris

**Débutants :** mercredi de 14h à 15h30 au stade à Cornimont pour l'automne et à La Bresse au printemps.

**U11 :** mercredi de 15h 30 à 17h au stade à Cornimont pour l'automne et à La Bresse au printemps.

**U13 :** mardi de 17h 30 à 19h et vendredi de 17h 30 à 18h 30 au stade à La Bresse pour l'automne et à Cornimont au printemps.

**U15 :** mardi de 17h 30 à 19h et vendredi de 17h 30 à 19h au stade à La Bresse pour l'automne et à Cornimont au printemps.

**U18 :** vendredi de 19h à 21h au stade à Cornimont.

**Seniors et vétérans :** mercredi et vendredi de 19h à 21h à La Bresse.

*Les équipes seniors 1 et 3 du FCHM jouent à La Bresse et les équipes 2 et 4 à Cornimont.*

**Boutique Atelier**

# Illico Perso

COMMUNICATION VISUELLE  
MARQUAGE TEXTILES ET OBJETS  
BOUTIQUE CADEAUX  
DECO

[illicoperso@free.fr](mailto:illicoperso@free.fr) [www.illico-perso.fr](http://www.illico-perso.fr)  
9 rue de l'église - 88 LA BRESSE - 09 80 66 44 22

**POIROTBOIS** CONSTRUCTIONS

Facebook, Google+, Pinterest, YouTube

## collection ALPAGE

catalogue disponible

# TRIBUNE

## Article du groupe majoritaire

### TRAVAUX... Point sur leur avancement

Nos élus d'opposition voudraient faire croire que les travaux effectués par la commune cette année sont réalisés seulement pour mettre en cause leur gestion passée ; pour eux, la réalité est toute autre, ces travaux montreraient notre incompétence à gérer la commune... Et les exemples seraient nombreux ; tout y passe, jusqu'à une mauvaise gestion du personnel, sous-entendre que cela entraîne les départs de certain(e)s responsables de service...

Il est vrai que lorsqu'ils étaient aux commandes, il n'y a jamais eu de départs dans le personnel de la commune !!! . À croire que pour eux, travailler pour la commune est la finalité à toute carrière professionnelle et qu'une fois recruté au sein des services, aucun(e) employé(e), à quelque échelon que ce soit, n'a de bonnes raisons pour changer de métiers où d'employeurs...

Nous les laissons à leur polémique, mais n'acceptons pas qu'ils s'arrogent le droit de se poser en seuls défenseurs du dynamisme de notre commune. Les Bressauds peuvent juger, par eux-mêmes, que l'ensemble des événements sportifs, associatifs, culturels... organisés depuis 2014 participent à la « tristesse !! » de notre territoire... Nous reconnaissons bien humblement qu'en deux ans et demi de mandats, nous en avons fait moins qu'en 37 ans... mais revendiquons le fait de le faire différemment, dans l'écoute et le dialogue.

Comme tous les ans, les travaux battent leur plein, certains visibles, d'autres moins. Ils sont réalisés pour le bien-être de toutes et de tous, rendus nécessaires par la vétusté de certains réseaux et voiries, mais également pour entretenir notre patrimoine commun.

Rappelons que notre façon de faire (que nous assumons), lors de travaux de rénovation notamment, est de réaliser toutes les mises à niveaux nécessaires afin de ne pas perturber tous les ans le fonctionnement des services !

De plus, à l'heure où les taux d'intérêt sont faibles, nous ne considérons pas que le fait d'emprunter pour financer ces rénovations soit un signe de mauvaise gestion... Pour nous la mauvaise gestion serait plutôt de ne faire que des travaux qui se voient de l'extérieur et qui pourraient être du cache-misère...

**Piscine et Halle des Congrès** : travaux conséquents en cours (remplacement toiture, de l'étanchéité, des vitrages, du traitement de l'air, rénovation des bassins, du SPA) - Fin programmée initialement au 24 octobre, mais retard de 3 semaines à prévoir au vu de la météo printanière, qui a occasionné, de surcroît, de nombreuses détériorations des locaux de la cafétéria et du bowling (infiltrations eau). Mesures de sauvegarde et expertises réalisées pour prendre en compte ces dégradations. Forcing est fait auprès du maître d'œuvre et des entreprises pour respect des délais

**Route de Niachamp** : travaux terminés pour fin septembre.

**Champions-Bellevue** : première tranche des travaux commencée; dans ce secteur, les travaux sont prévus en 4 phases, et nous allons réaliser une extension de réseau d'assainissement à la demande du SIA

**Grande Rue** : en partenariat avec le Conseil Départemental, démarrés début septembre, durée prévue de 4 mois (en totalité avant l'hiver ?).

**Rue Mougel Bey** : rénovation du réseau d'eau et pluvial (en cours)

**Rue du Bambois** : extension du réseau d'eau potable (en cours)

**Réseau Grosse Pierre** : Extension du réseau d'eau potable dans le secteur de la « Traverse » (en cours)

**Col de Grosse Pierre** : Démarrage en 2017 (retard dû à problèmes de maîtrise foncière, maintenant résolus)

**RME** : L'abaissement du niveau d'eau de certains lacs a amené quelques réactions !! Ces travaux ne peuvent se faire qu'à la belle saison : installation de sondes de niveau automatisées ; tout est dorénavant rentré dans l'ordre.

Les élus de la majorité

## Article du groupe minoritaire

### Retour sur les conseils municipaux des 9 mai et 20 juin 2016 (suite)

N'ayant pas eu la possibilité de nous exprimer (refus de M le Maire) lors de la séance du 20 juin, nous avons donc fait le choix de cette rubrique, pour porter notre réponse à la connaissance de chacun ; tout comme l'avait été la déclaration de M le Maire dans le bulletin de juin.

*«...Pour revenir sur l'augmentation de fonctionnement, certes a été citée la ligne charges de personnel (+7.9%), mais également celle des charges à caractère général (+11.9% de 2014 à 2016) qui regroupe les dépenses liées à la gestion quotidienne des services, à l'entretien du patrimoine, à l'achat de fourniture et à la communication.*

*Oui, entre 2012 et 2013, les dépenses de fonctionnement du budget principal ont progressé de 7.8 % avec +3.5 % pour le personnel, 7.9 % pour les charges à caractère général et 11.5 % pour la ligne « autres charges » expliquées notamment par une reprise des déficits des lotissements (c'est la prise en charge par la commune de la part non répercutée aux acquéreurs d'une parcelle dans un lotissement communal) !*

*La vérité c'est aussi qu'entre 2008 et 2013 les charges de personnel tout en offrant de nouveaux services ont progressé de 1,9 % par an, et de près de 17 % de 2008 à 2014 avec 7 % pour 2014.*

*La Bresse aurait-elle évoluée à ce point : insécurité, nombre de dossiers... pour justifier l'embauche d'un second policier ? Nous ne le pensons pas.*

*Concernant la baisse des dotations de l'État, effectivement nous ne pouvons que regretter leur baisse, amorcée, rappelons-le, dès 2010. Ajoutons à cela les décentralisations vers les collectivités, mais aussi la perte de taxe professionnelle plus importante que le montant perçu aujourd'hui. Mais il faut savoir qu'il en va ainsi pour chaque commune.*

*Par contre ou en contrepartie, l'État a mis en place un fonds de soutien pour les communes qui présentent des projets. Il faut alors savoir où se trouvent les priorités et les assumer. C'est vrai, nous n'avons pas les mêmes.*

*Non, nous ne donnons pas de leçon, mais souhaitons tout simplement voir une Bresse dynamique ou il y fait bon vivre et non une Bresse triste.*

*Reprenons à présent quelques chiffres,*

*Le coût de la Maison de La Bresse ; s'il vous plaît ne nous dites pas que vous ne savez que la TVA (20%) est reversée à la collectivité dans l'année qui suit les travaux. Elle est récupérée instantanément grâce à une convention signée en 2010. Alors pourquoi ce terrible oubli en présentant le montant en TTC, si ce n'est pour conforter les arguments entendus en 2013.*

*Un emprunt de 1.8 million d'euros pour les travaux de la piscine. C'est plus (1.2 million au final) que celui qui a été réalisé pour l'ensemble des chantiers Mairie Salle des Fêtes Maison de La Bresse Maison de Retraite, Lispach. Oui, nous savions que des travaux de toiture étaient devenus nécessaires, mais pas au point de vouloir tout refaire à neuf... Une simple question, qui d'entre nous change ses fenêtres, son traitement de l'air, ses peintures... alors que c'est la toiture qui nécessite d'être refaite tout en sachant que la verrière a déjà été changée.*

*Nous pensons plutôt que là aussi, c'est pour tenter de pointer du doigt nos éventuels manquements d'ex-gestionnaire de la collectivité.*

*Pour mémoire, le toit du gymnase et du collège ont dû être refaits à moins de 10 ans d'âge et le mille clubs à 5 ans, mais c'était d'un autre héritage !*

*La piscine, elle, en a 23 ans ! »*

Les élus du groupe minoritaire

# LE DOSSIER

## Les aides à la personne



“ Qu'est-ce qui vous rend la vie plus facile, vous aide à domicile quand vous en avez besoin?

*Les services à la personne.*

*Ce premier volet vous fait découvrir le CCAS, l'ADMR et le Secours Catholique.*

*L'ADMR est l'association du service à domicile pour personnes âgées et dépendantes, de l'accompagnement sur mesure à la maison ; le CCAS, qui gère aussi la maison de retraite, se mobilise et propose un ensemble de prestation pour remédier aux situations de précarité ou de difficultés touchant l'ensemble des habitants bressauds ; le Secours Catholique est également un maillon de la chaîne des aides, et privilégie l'accueil et l'écoute.*

*Je vous souhaite bonne lecture !*

*Geneviève Demange, adjointe déléguée aux affaires sociales* ”

# LE DOSSIER

*La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Quand on rencontre des difficultés, matérielles, financières, d'isolement, de dépendance, la solidarité et la fraternité s'organisent. C'est le rôle de tout un chacun au niveau personnel, c'est la raison d'être de nombreuses associations, et la collectivité a sa place pour mettre en œuvre ou coordonner des moyens (commune, département...).*

*À La Bresse, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est l'organisme de la mairie qui travaille à la fois avec les structures d'aide sociale des administrations (assistantes sociales du département...) et avec les associations locales.*

*Car de nombreuses associations sont présentes à La Bresse pour aider, ponctuellement ou au quotidien, les personnes qui en ont besoin : l'ADMR, l'Association Familiale, la Croix-Rouge, les Restos du Cœur, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, le Secours Catholique, pour ne citer que les plus généralistes, et d'autres encore étendent leur rayon d'action sur La Bresse, bien que leur structure soit extérieure (Adavie...).*

*Un dossier du bulletin n'y suffisant pas, nous vous proposons de découvrir ce secteur des aides à la personne pendant deux mois : l'Association Familiale, les Restos du Cœur, la Croix-Rouge, la Conférence Saint-Vincent de Paul seront présentés au mois de novembre.*

## Le CCAS (Centre communal d'action sociale)

Face à un gros souci ponctuel, à une difficulté insurmontable pour finir le mois, le CCAS peut intervenir. La personne concernée se manifeste en mairie, et le service peut lui proposer plusieurs aides, en fonction du besoin précis : des bons alimentaires ou des bons d'essence quand il faut intervenir très rapidement, ou une aide plus conséquente, comme un secours en argent. Mais dans ce cas, l'aide doit être validée par le conseil d'administration du CCAS qui se réunit tous les deux mois. Elle sera liée aux revenus et au quotient familial et pourra contribuer à régler une facture importante comme l'électricité, la cantine, l'assurance habitation, des frais de garagiste...

Le conseil d'administration peut aussi statuer sur une demande d'aide pour les activités de loisir des enfants ou pour un séjour de vacances pour enfant par exemple.

Dans tous les cas, un lien est fait avec l'assistante de service social (ou assistante sociale) avant chaque conseil d'administration, pour coordonner au mieux les aides. Le CCAS peut aussi conseiller au demandeur de s'adresser à telle ou telle association par exemple, ou encore à la Maison des Services au Public si les besoins sont plutôt d'ordre administratif.

## L'ADMR

L'association ADMR est la spécialiste du service à domicile. Cette structure nationale existe depuis 1945 (1953 à La Bresse) et se décline en structures régionales, départementales, puis locale.

Si autrefois, son domaine d'action était essentiellement les familles nombreuses, elle agit aujourd'hui quasi exclusivement pour les personnes âgées. Son but est de les aider à se maintenir aussi longtemps que possible à leur domicile dans les meilleures conditions. Ainsi, ses principales activités sont l'aide au ménage, à la toilette, au déplacement, aux courses, le portage de repas (confectionnés à l'EHPAD La Clairie), et la téléalarme.

L'aide à domicile peut être sollicitée par la personne âgée ou sa famille, ou bien « prescrite » après un séjour à l'hôpital : si une personne a perdu de l'autonomie suite à son hospitalisation, l'assistante sociale peut proposer une ou plusieurs aides, qui seront financées en partie par la caisse de retraite (CARSAT) ou l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Dans ce cas, tout est mis en place pour que l'aide débute dès le retour à la maison de la personne âgée.



Opération brioches de l'Amitié samedi 8 octobre 2016

### Appel aux bénévoles

Le CCAS, aidé par des associations locales et des bénévoles, organise à La Bresse l'opération « Brioches de l'Amitié » : samedi 8 octobre, des bénévoles feront du porte-à-porte pour vendre les brioches au tarif minimum de 5€, au profit de l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI). Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Le CCAS a besoin de bénévoles pour rendre cette opération possible : si vous souhaitez y participer, merci de contacter la mairie, service CCAS.

Si la sollicitation provient directement d'une personne qui se sent fatiguée ou d'une famille qui s'inquiète de la perte d'autonomie d'un parent, l'ADMR envoie des bénévoles à la rencontre de la personne pour évaluer ses besoins par un questionnaire précis. L'association présente une proposition avec des estimations budgétaires en fonction des revenus de la personne et des aides auxquelles elle a droit de la part de la CARSAT ou du Département (APA).

L'APA est une allocation liée au degré de dépendance : pour l'obtenir, il faut remplir un dossier que l'on peut retirer auprès du CCAS (en Mairie) ou du Département.

La proposition de l'ADMR est ensuite validée par la visite d'une assistante sociale qui établit le plan d'aide après une visite à domicile. Par exemple, si la CARSAT prend en charge, ce peut être 6 heures par mois réparties en quatre interventions d'une heure de ménage et deux heures pour les courses. Si la personne perçoit l'APA, la personne bénéficiera au minimum de 9 heures par mois, par exemple 3 toilettes par semaine, de l'aide à l'habillage et/ou au déshabillage quotidien (week-end compris), une aide à la prise de repas, du ménage...

En général, il faut environ 2 mois pour que l'aide se mette en place, le temps que les dossiers soient montés et instruits. Mais en cas d'urgence, l'ADMR a un fonds d'aide sociale permettant d'intervenir immédiatement. Ce fonds est alimenté principalement par une subvention de la commune et des activités des bénévoles (vente de calendriers...).

La veille de la première intervention, l'ADMR contacte la personne aidée pour lui rappeler le rendez-vous. Puis le jour J, l'auxiliaire de vie s'adapte au mieux aux besoins et habitudes de la personne : il n'est pas toujours facile d'accepter « l'intrusion » de personnes dans son quotidien, que ce soit pour du ménage ou, plus difficile encore, pour de l'aide à la toilette...

Cependant, une fois les habitudes prises, les témoignages de gratitude sont émouvants, notamment au moment des vœux.

## FILIEN- téléassistance

Avec l'installation d'une téléalarme à leur domicile, les personnes qui ont choisi ce dispositif n'ont qu'un bouton à appuyer pour entrer en contact avec un opérateur qui dialogue avec elles et met en œuvre l'aide ou le secours le plus adapté



## Témoignage d'Évelyne, aide à domicile :

“ Nous sommes parfois confrontées à des situations peu ordinaires. Il y a quelques années, nous aidions une sexagénaire résidant depuis peu à La Bresse. Bretonne, sans famille connue, elle ne savait ni lire ni écrire et souffrait de maladie chronique. Elle avait pour toute compagnie un chien et un furet, et son appartement était dans un état peu enviable.

Bénévoles et aides à domicile se mobilisèrent alors pour agencer décemment le petit appartement et organiser la vie de cette dame qui vivait très modestement. En collaboration avec les services sociaux, les aides gèrent les courses, les repas, le ménage, les soins à la personne et tous les soucis rencontrés au quotidien, tandis qu'une infirmière intervenait trois fois par jour pour les soins médicaux.

Malgré son apparente rudesse et son franc-parler, elle était très sensible et attentive aux autres, et devint notre coqueluche, du fait de son isolement.

Lors de ses hospitalisations, le chien devait être confié à un chenil et les aides à domicile prenaient le furet à leur domicile, ce qui valut bien des fois quelques mésaventures. Durant quatre ans, cette personne est restée à La Bresse, mais sa santé se dégradant, elle finit par intégrer une maison de retraite à Gérardmer : nous lui avons rendu visite toutes les semaines pendant son séjour. Maintenant qu'elle est décédée et inhumée à La Bresse, sa modeste tombe est fleurie régulièrement. ”

## Témoignage d'une ancienne aide à domicile

“ Quand j'avais 8 ans, en 1966, une drôle de dame nommée Odile est venue pour aider maman qui venait de donner naissance à mes petits frères jumeaux, ses 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> enfants. Elle m'a dit qu'elle venait pour aider maman à aller mieux. Et quand maman alla mieux, je me suis dit que c'était le métier que je voulais faire plus tard. Quelques années après, je me formais pour ce métier, et j'ai fait un stage avec cette même Odile ! Après 12 ans dans ce métier, j'ai fait d'autres choix, mais j'y suis revenue depuis 2006, et aujourd'hui, ma fille s'est orientée dans cette même voie ! ”

# LE DOSSIER

L'ADMR emploie 19 femmes, dont 17 en CDI et 2 pour des remplacements. La plupart sont auxiliaires de vie sociale, c'est-à-dire titulaires d'un DEAVS, et ont dix ans d'ancienneté à l'ADMR de La Bresse. Mais c'est avant tout une association, composée de bénévoles comme la présidente Thérèse Géhin ou la vice-présidente, Renée François, ancienne salariée de l'ADMR ayant décidé à sa retraite de s'engager bénévolement. Épaulés par une secrétaire à mi-temps sur La Bresse et à mi-temps sur Gérardmer, ces bénévoles gèrent l'association, s'informent des nouveaux dispositifs, organisent le planning des salariées, et se répartissent les différents domaines d'action : certains s'occupent des dossiers, d'autres de l'organisation des transports accompagnés ou du portage des repas, de la trésorerie, de la médiation avec les familles, de l'installation des téléalarmes, etc.

Le planning est forcément un point sensible : les personnes aidées ont souvent leurs préférences de personnel, et aimeraient que ce soit toujours la même auxiliaire de vie qui s'occupe d'eux. Ce n'est pas toujours possible, du fait des urgences, des congés et autres contraintes, mais les bénévoles font au mieux : ils se réunissent avec les salariées une fois par mois pour échanger entre eux et répondre de la manière la mieux adaptée aux besoins et aux demandes des personnes aidées.



▲ Pascale Pierrat, secrétaire de l'ADMR



## Le saviez-vous ?

L'ADMR propose aussi des aides aux familles : garde d'enfants à votre domicile si vos horaires de travail ne correspondent pas aux modes de garde traditionnels, entretien de la maison et du linge... En faisant appel à des professionnels, vous bénéficiez d'avantages fiscaux (50% de déduction).



▲ *L'équipe des bénévoles*



▲ *L'équipe des salariées*

## Transport accompagné

Pour aller chez le médecin, faire ses courses, se promener ou rendre visite à un ami, l'ADMR propose un service de transport accompagné : le chauffeur vient chercher le demandeur là où il se trouve, l'aide si besoin à s'habiller, à rejoindre le véhicule et à s'y installer. Les chèques « Sortir + » peuvent financer ce service, sous certaines conditions.



## Nouveau : les après-midis conviviaux

Afin de rompre l'isolement, les personnes peuvent se rencontrer autour d'une animation proposée par deux auxiliaires de vie (une d'Adavie et une de l'ADMR) qui les véhiculent aussi.

Depuis le mois de juin, ces rencontres ont lieu une fois par mois dans les locaux de l'ADMR (12 rue Mougel-Bey), mais peuvent avoir lieu chez l'une des personnes concernées. Au programme : jeux de société, jeux de cartes et petit goûter.



## Conseil de lecture *Le reste de leur vie,* Jean-Paul Didierlaurent

Si vous n'avez pas encore dévoré le dernier roman de notre écrivain bressaud, il relate, entre autres, les histoires d'une auxiliaire de vie au service de personnes âgées ! Des anecdotes amusantes, pleines de vie et chargées d'émotion, qui reflètent parfaitement quelques aspects de ce métier d'aide à la personne.

# LE DOSSIER

## Le Secours Catholique

Le Secours catholique est, comme la Croix Rouge et d'autres associations dont il sera question le mois prochain, une association nationale, organisée en délégations départementales et en équipes locales. À La Bresse, l'équipe est intercommunale et a pour rayon d'action les 5 communes de la CCHMo. Une dizaine de bénévoles s'y impliquent, sous la responsabilité de la Bressaude Éliane Mougel.

Le travail de l'association repose avant tout sur l'accueil des personnes qui ont besoin d'aide. Parfois, les personnes en difficulté se manifestent directement, mais c'est souvent la collaboration avec les assistantes sociales et le CCAS qui permet d'aller vers ceux qui en ont le plus besoin.

L'équipe de la Haute-Moselotte ne disposant pas de local, ce sont les bénévoles qui se déplacent, par deux, chez les personnes concernées. Lors de cette rencontre, un dialogue se met en place pour comprendre les difficultés de la personne et son parcours jusqu'à sa situation difficile. Les difficultés sont souvent d'ordre financier ou liées à la solitude ou l'isolement.



Toutes les six semaines, les bénévoles se retrouvent pour faire le point et envisager la suite dans les meilleures conditions.

D'autre part, le Secours catholique propose toujours l'accueil d'enfants en vacances : une quarantaine d'enfants de familles en difficulté, provenant d'autres régions, découvrent ainsi les Vosges chaque année pour un temps de vacances.

Et depuis l'année dernière, un accompagnement scolaire est proposé, d'une heure par semaine, pour aider aux devoirs et soutenir des enfants qui ont besoin de reprendre confiance en eux.

Comme toute association, le Secours Catholique a besoin de finances, c'est pourquoi, outre la campagne nationale de dons qui aura lieu en novembre, l'association organise des ventes des produits réalisés par le groupe convivial (brocantes, marchés de Noël...)

## Une initiative commune : la table ouverte paroissiale

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, le Secours Catholique s'associe aux Resto du Cœur et à la Conférence Saint Vincent de Paul pour offrir un repas aux personnes en difficulté ou isolées, à l'Espace Famille. La prochaine aura lieu le 27 novembre.

## Catholique ?

Si l'association porte le nom de catholique, c'est parce que la foi est un des moteurs des responsables, mais aucune discrimination religieuse n'est faite : bénéficiaires comme bénévoles n'ont pas l'obligation d'être catholique. L'accueil, le respect, redonner de la dignité sont des valeurs partagées. Quelques journées spirituelles sont aussi proposées dans l'année, en lien avec les valeurs de l'évangile.

## Le saviez-vous ?

Le Secours Catholique existe depuis 70 ans, et son fondateur, Jean Rodhain, est originaire de Remiremont.

Une aide peut ensuite être proposée, sous forme de bons d'achat chez des commerçants partenaires, pour de l'alimentation, des produits d'hygiène ou d'entretien. Les bénévoles communiquent aussi les informations qui peuvent être utiles à la personne pour répondre à ses autres besoins : coordonnées des Resto du Cœur, des « vesti-boutiques » (achats de vêtements à très bas coût) comme celle de la Croix Rouge ou celle du Secours Catholique de Gérardmer, information sur la Maison des Services au Public pour obtenir des aides administratives, sur les transports intercommunaux...

Pour rompre la solitude et faire de nouvelles connaissances (pour les personnes qui arrivent dans le secteur), un groupe convivial est mis en place tous les vendredis de 14 h à 17 h à la salle paroissiale de Cornimont. Les Bressauds peuvent s'y rendre avec la navette intercommunale. Tricot, jeux de société et moments de détente servent de moyen pour créer des liens.



▲ Éliane Mougel et Claude Marchal, Président du Secours Catholique des Vosges



## Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

**Jusqu'au 19 octobre** : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Du 20 octobre au 2 novembre 2016 inclus** : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le dimanche de 9h30 à 12h30 (y compris le 1<sup>er</sup> novembre)

Tél. : 03 29 25 41 29 - [www.labresse.net](http://www.labresse.net)



### Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h (y compris le 1<sup>er</sup> novembre)

Le samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Tél. : 03 29 62 65 95

## Belle fréquentation touristique estivale à la Bresse

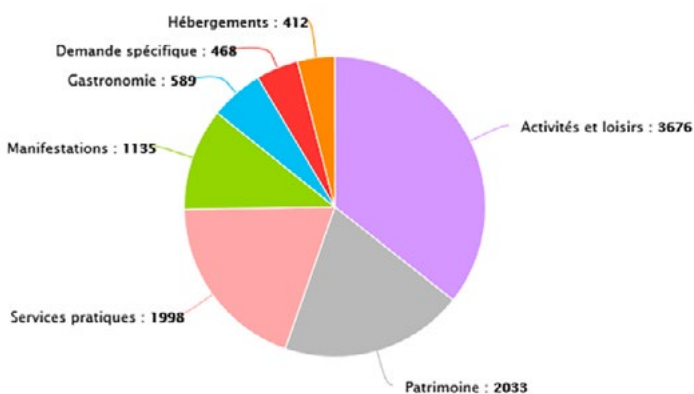
L'Office de Tourisme et la Maison de La Bresse ont accueilli près de 15 000 visiteurs en juillet et en août, ce qui représente une belle augmentation par rapport à l'été 2015 (+25 %).

La principale clientèle nous vient de Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais, d'Île de France, d'Alsace et de Champagne-Ardenne. Les pays les plus représentés, après la France, sont la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

### Les principales demandes de nos clients :

#### Demandes par thématiques : générales

Source : OFFICE DE TOURISME DE LA BRESSE du 01/07/2016 au 31/08/2016



## Site Internet [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

La consultation du site Internet [www.labresse.net](http://www.labresse.net) est stable par rapport à l'été 2015 avec 51 851 sessions. On note une très nette augmentation de la consultation du site internet via les smartphones et tablettes (+200 %).

## Complexe piscine - travaux

L'ouverture de la piscine, initialement prévue mi octobre, est repoussée à une date ultérieure en raison d'un retard lié aux travaux.

## Dépliants

### « La Bresse - Lispach 2016/2017 »

L'Office de Tourisme et Loisirs réédite, en collaboration avec la société Lispach Evasion, 30 000 dépliants présentant l'offre touristique du site nordique et des pistes de ski alpin à la Bresse-Lispach. Disponibles gratuitement à l'Office de Tourisme.



### Dépliants « École de la Glisse pour les scolaires »



En partenariat avec L'École de Ski Français, Lispach Evasion et l'ODCVL, l'Office de Tourisme et Loisirs a réalisé un envoi de quelques 2 700 courriers aux établissements scolaires pour leur présenter des formules variées destinées à faire découvrir les joies de la neige aux scolaires lorrains et franc-comtois (formules à la journée ou sur plusieurs jours avec hébergement).

## La Bresse à la Télévision

L'Office de Tourisme a accueilli une équipe de France 3 Lorraine pour une interview sur les tendances de fréquentation du mois de septembre à La Bresse.

Le reportage a été diffusé vendredi 9 septembre dans l'édition du 12/13 de France 3 national, mais aussi sur France 3 Alsace et France 3 Lorraine.



# MLC

## Ludothèque

La ludothèque est un équipement culturel associatif mettant à la disposition de ses adhérents des jouets, des jeux de société et des espaces de jeu. Ses principales activités sont :

- Le jeu sur place
- Le prêt de jeux
- Les anniversaires : Invite 10 amis maximum et viens passer une après-midi autour du jeu ou d'un grand jeu à thème (Chevalier princesse, Koh Lanta, Fort Boyard, Kermesse-maquillage, Chasse au trésor, jeu de l'oie...)
- Les clubs du vendredi soir (semaine impaire) : Venez jouer (tarot, belote, poker, jeu de GO, Blokus, abalone, jeux de stratégie...)
- le Dimanche en Jeu le 20 novembre : nous déménageons la Ludo à la Halle des Congrès pour la journée (entrée gratuite, buvette et crêpes sur place)
- le concours de Belote en janvier 2017
- La Balade en Jeu au printemps 2017

Audrey, l'animatrice assure la mise en place des espaces de jeu et le conseil pour les prêts. Sa présence facilite l'entrée en jeu et les échanges entre participants autour des objets de jeu et des règles du jeu.

## Horaires 2016/2017

### Hors Vacances Scolaires

Mardi 16h - 18h

Mercredi 17h - 18h

Vendredi 9h - 12h (Ram - Crèche)

15h30 - 18h / 18h - 20h (Clubs Jeux)

Samedi 9h30 - 11h30 / 14h30 - 17h (Priorité anniversaire)

### Vacances

Du lundi au vendredi : 10h - 11h30 / 17h - 18h

**Pas le lundi zone A et C**



## Vacances de la Toussaint – 6-11 ans

Du mercredi 19 au

vendredi 21 octobre

Du lundi 24 au

vendredi 28 octobre

Le lundi 31 octobre

et le mercredi 2

novembre

Chaque jour les enfants choisissent entre une activité sportive et une activité créative en fonction du thème de la semaine.

**Activités :** 9h30 - 11h30 et 14h - 17h

### Accueil :

Le matin : de 7h45 jusque 9h et de 11h45 à 12h15 (Accueil à partir de 7h15 sur demande à l'inscription)

12h Possibilité de manger sur place en amenant son repas (suppl. 1,50€)

L'après-midi : à partir de 13h15 jusque 14h et de 17h à 18h15



**La proximité en plus !**

**Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire**  
**Décoration - Cadeaux - Petit-électroménager**

**CATENA**

10, rue Paul Claudel  
88250 LA BRESSE  
Tél : 03 29 25 41 36 (9/12 h - 14/19 h.)

**FNAIM** **la Centrale Foncière** depuis 1938  
VENDRE • ACHETER • LOUER

**L'immobilier des Hautes Vosges**

*Spécialiste de la résidence Secondaire depuis 1988 !*  
Tél : 03.29.25.67.25  
Mail : [contact@lacentralefonciere.com](mailto:contact@lacentralefonciere.com)



## Les mercredis

De 11 h 30 à 18 h 15

Nous venons chercher vos enfants à la sortie de l'école. Activités de 14 h à 17 h avec un goûter fourni par la MLC. Programme varié sur les thèmes de la nature, du jeu, des animaux... avec visite de ferme, jeu d'orientation, bricolage, piscine, création de jeux, activités manuelles, jardinage, nettoyage de printemps, cuisine du potager et du verger, balade d'explorateur reporter, Ciné goûter...

## 18<sup>e</sup> concours photo amateur

**Thème :** « Entre deux »

Le concours est ouvert à tous les habitants demeurant sur nos trois vallées de la Haute Moselotte, de la Moselle et des Lacs.

**Date limite de dépôt :**

19 novembre

**Exposition des travaux :**

Du 28 novembre au 15 décembre : ECSP Cornimont

À partir du 16 décembre : Maison La Bresse



## MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 5 octobre  
Horaires à retrouver sur les programmes  
disponibles dans vos commerces ou sur [www.mlclabresse.com](http://www.mlclabresse.com)

### Semaine du 5 au 11 octobre



#### INFILTRATOR

Sortie : 7 septembre 2016 (2 h 07). Thriller américain réalisé par Brad Furman avec Bryan Cranston, Diane Kruger, John Leguizamo  
**Avertissement :** des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs



#### FRANZ

Sortie : 7 septembre 2016 (1 h 54). Drame français, allemand réalisé par François Ozon avec Pierre Niney, Paula Beer, Ernst Stötzner

### Semaine du 12 au 18 octobre



#### LE FILS DE JEAN

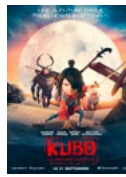
Sortie : 31 août 2016 (1 h 38). Drame français, canadien réalisé par Philippe Lioret avec Pierre Deladonchamps, Gabriel Arcand, Catherine de Léan



#### VICTORIA

Sortie : 14 septembre 2016 (1 h 36). Comédie dramatique française réalisée par Justine Triet avec Virginie Efira, Vincent Lacoste, Melvil Poupaud

### Semaine du 19 au 25 octobre



#### KUBO ET L'ARMURE MAGIQUE

Sortie : 21 septembre 2016 (1 h 42). Animation américaine réalisée par Travis Knight avec Charlize Theron, Art Parkinson, Ralph Fiennes



#### CEZANNE ET MOI

Sortie : 21 septembre 2016 (1 h 56). Comédie dramatique, Biopic, Historique français réalisé par Danièle Thompson avec Guillaume Gallienne, Guillaume Canet, Alice Pol

### Semaine du 26 octobre au 1 novembre



#### IQBAL, L'ENFANT QUI N'AVAIT PAS PEUR

Sortie : 24 août 2016 (1 h 20). Animation française, italienne réalisée par Michel Fuzellier, Babak Payami avec Bruno Solo, Yvan Le Bolloch, Victor Quilichini



#### RADIN

Sortie : 28 septembre 2016 (1 h 29). Comédie française réalisée par Fred Cavayé avec Dany Boon, Laurence Arné, Noémie Schmidt



#### LA DANSEUSE

Sortie : 28 septembre 2016 (1 h 48). Drame, Biopic français réalisé par Stéphanie Di Giusto avec Soko, Gaspard Ulliel, Mélanie Thierry



#### RADIN!

3 rue de l'église  
88250 La Bresse

FABRICATION ARTISANALE  
Cadeaux d'entreprises et de fêtes

CHOCOLATS FRANÇAIS  
*Diot*  
Maitre  
Chocolatier  
FABRICATION MAISON

Tél. : 03 29 23 95 49  
[auxbonschocolats-labresse@orange.fr](mailto:auxbonschocolats-labresse@orange.fr)

**ALESSIO MENUISERIE**

MENUISERIE TRADITIONNELLE,  
ÉBÉNISTERIE & AGENCEMENT

21 Chemin des écorces  
88250 La Bresse

03.29.22.37.28  
[alessio.menuiserie@orange.fr](mailto:alessio.menuiserie@orange.fr)

# DANS LE RETRO

## Les murets d'interprétation des Crêtes inaugurés



Le 2 septembre dernier au Rotenbach, le Parc naturel des Ballons des Vosges inaugurerait les premiers murets de la route des Crêtes en présence du Conseil départemental du Haut-Rhin et des Vosges, du Conseil Régional Grand Est et de l'État, collectivités finançant cette action. Ces 17 murets d'interprétation, en granit de La Bresse, surmontés d'une tôle lie de vin dont la découpe représente la ligne des Crêtes, présentent les richesses du patrimoine historique, naturel et culturel des Hautes-

Vosges et sont en cours d'installation au nord de la route des Crêtes (Bagenelles, Bonhomme, Calvaire, Gazon du Faing, Dreieck/Lac Vert, Tanet, Schlucht, Trois-Fours, Hohneck, Breitzousen, Rothenbach, Herrenberg, Hahnen-Brunnen, Markstein, Haag, Grand Ballon, Viel Armand). Cet équipement renforce la vocation touristique de la route.



## Expositions souvenirs à l'EHPAD

Ju 4, 203 Peugeot, Motobécane et quelques autres véhicules du temps passé sont venus stationner devant l'entrée de la maison de retraite.

Ainsi, le temps d'un matin, les résidents ont pu, en toute sécurité, partager un moment avec les propriétaires de ces anciennes mécaniques qui avaient tous répondu présent à l'invitation.



«Souvenirs partagés» tel est le nom de l'exposition qui a eu lieu au sein-même de la maison de retraite.

Grâce aux Racines bressaudes (MLC), les résidents et leurs proches ont pu pendant quelques jours se rappeler, échanger et inviter leurs familles à partager leurs souvenirs.



**Boucherie ~ Charcuterie**  
**TRAITEUR**  
**CHEZ FRED**



**LA BRESSE**  
**03.29.25.41.19**  
[www.boucherie-traiteur-bierren.com](http://www.boucherie-traiteur-bierren.com)  
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

**La P'tite Brasserie**  
03-29-25-43-29

**Nouvelle carte en octobre**



la p'tite brasserie la bresse

**Place du Champstel**  
5 rue de l'église  
88250 LA BRESSE

## La rentrée scolaire

### Groupe scolaire du centre

Le 1<sup>er</sup> septembre, le Maire a fait sa rentrée des classes ! Accompagné notamment d'Alexandrine Ducret, adjointe aux écoles, de Maryvone Crouvezier, première adjointe et de parents d'élèves, il a rencontré les élèves et les directeurs des 3 écoles où les effectifs sont globalement en baisse. Avant d'aller au Saint-Laurent, la délégation a pu apprécier les travaux réalisés pendant l'été, à la maternelle La Tourterelle et à l'école primaire du Centre.



### École Saint-Laurent

Les effectifs de l'école Saint-Laurent sont stables en cette rentrée avec 141 élèves.

Le projet d'école s'intitule « Mieux se connaître pour mieux apprendre ». Il se base sur un travail pédagogique et éducatif centré autour des intelligences multiples. Car il n'y a pas qu'une seule façon d'apprendre et il est important de s'appuyer sur ce que l'on sait faire, tout en découvrant qu'en associant les différentes intelligences, on est plus performant.

Une nouvelle enseignante, Mme Demenge, remplace Mme Perrin partie à la retraite.

Les horaires de classe sont inchangés : lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8 h 15 - 11 h 30 et 13 h 15 - 16 h.

16 h - 16 h 30 : aide aux devoirs gratuite

16 h 30 - 18 h : périscolaire payant

Les enfants sont accueillis dès 2 ans, s'ils sont propres, et les parents sont invités à prendre contact dès maintenant avec la directrice si une entrée en cours d'année est envisagée.

Tél. : 03 29 25 41 61



### Atelier artistique Cycle 3

Dans le cadre de la politique culturelle de l'établissement ainsi qu'en adéquation avec la réforme des collèges qui regroupe dans un même cycle les classes de CM1, CM2 et sixième, le collège propose deux fois par semaine un atelier artistique mené par le professeur d'arts plastiques. Cet atelier permettra de créer le lien et de favoriser le passage de la classe de CM2 à la sixième. Il sera également l'occasion de développer un projet artistique qui pourra ensuite être exposé à l'occasion du festival de sculpture de La Bresse. Les élèves pourront s'adonner aux pratiques picturales, graphiques et sculpturales.

# DANS LE RETRO

## Les Toujours Jeunes en Camargue

60 Toujours Jeunes ont fait un séjour à La Grande Motte : visites de Sète, de Nîmes, du pont du Gard, des Saintes-Maries-de-la-Mer et une matinée dans une manade afin de connaître le travail des gardiens éleveurs de taureaux. Sous le soleil camarguais, la bonne humeur était de rigueur.



## Circulation perturbée pour les manifestations importantes

Cette année, la Coupe du monde de VTT, la Route de France féminine et le Vosges Rallye Festival ont été de franches réussites, attirant beaucoup de monde à La Bresse et renforçant l'image d'une ville dynamique.

Cependant, la municipalité a conscience des désagréments que ces manifestations ont occasionnés pour les commerçants, entreprises et riverains, c'est pourquoi elle tient à remercier chacun pour sa compréhension.



## ÉTAT CIVIL AOÛT 2016



### Naissance

- **Eléna et Anaé**, nées le 11 août à Remiremont, filles de Geoffroy Demange et Sandrine Joly.
- **Kiara**, née le 19 août à Remiremont, fille d'Alexis Gérard et Tiffanie Lion.
- **Arthur**, né le 19 août à Remiremont, fils de Julien Deruem et Virginie Lalevée.

### Décès

- **Fernand Robert Poirot**, âgé de 79 ans, domicilié 5 traverse de Grosse Pierre, décédé le 4 août à Remiremont, époux de Marcelle Jacquot.
- **Jeanne Marie Louise Arnould**, âgée de 92 ans, domiciliée 17 rue des Champions, décédée le 4 août à Gerardmer, veuve de Georges Hantz.
- **Albert Marion**, âgé de 86 ans, domicilié 121 rue du Hohneck, décédé le 10 août à Remiremont, époux de Reine Demange.
- **Pierre Paul Émile Pierrel**, âgé de 80 ans, domicilié 102 rue du Hohneck, décédé le 22 août à La Bresse, veuf de Fernande Aubert.
- **Pierre Marie Joseph Mougín**, âgé de 81 ans, domicilié 1 chemin de Bramont, décédé le 22 août à Gérardmer, époux de Cécile Antoine.
- **Danièle Ginette Mougél**, âgée de 66 ans, domiciliée 9 rue des Galets, décédée le 28 août à Remiremont, veuve de Daniel Gallaci.



**POIROT**  
Dominique  
Fenêtres - Portes  
Bois - PVC  
volets roulants  
Fourniture & Pose  
**LA BRESSE**  
03 29 25 41 12  
dominique.poirot@free.fr 3 chemin Goutte du Rouan



**KARAM'ELLE**  
**NOUVELLE COLLECTION**  
**Automne 2016**  
**Chaussures, sacs,  
bijoux fantaisies...**  
5, Place du Champetel - 88250 La Bresse

# INFOS PRATIQUES

## Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87

code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25

27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

## Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

## Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire ..... Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1<sup>re</sup> Adjointe, finances ..... Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme ..... Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

## Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

## Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurin

28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

## Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

## Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés :

faites le 15

## Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

## Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte

Tél. : 03 29 24 02 88

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Blainfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

# AGENDA

## CULTURE

### ■ Du 17 septembre au 13 novembre

#### Exposition Nunco

Maison de La Bresse

du lundi au vendredi ..... 15 h-18 h

sam-dim ..... 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

### ■ Du 1<sup>er</sup> octobre au 13 novembre

#### Exposition Hommage à Paul Didierlaurent

Maison de La Bresse

du lundi au vendredi ..... 15 h-18 h

sam-dim ..... 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : M.L.C. - Tél. : 03 29 25 60 09

mlclubresse@wanadoo.fr

### ■ 9 octobre

#### Concert NJP Curley Taylor and Zydeco Trouble et en 1<sup>re</sup> partie Gospel avec Marie Ossagantsia

Salle des fêtes ..... 15 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

### ■ 23 octobre

#### Atelier d'initiation au modelage avec l'artiste

NUNCO

Maison de La Bresse ..... de 15 h à 18 h

Gratuit

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

### ■ 24-28 octobre

#### Trois masterclasses par NUNCO : modelage (3 h), moulage (2 x 3 h), « Creature Shop » (2 x 3 h).

..... 15 h- 18 h

Places limitées, inscription obligatoire (payante)

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

## LOISIRS

### ■ 2 octobre

#### Fête des cucurbitacées

Halle Patinoire ..... 8 h 30-17 h 30

Infos : Annie Steff - Tél. : 03 29 25 58 67

### ■ 21 octobre

#### XIX<sup>e</sup> Routes des Vosges « les vieux compteurs »

Halle patinoire ..... Arrivée à 16 h

Infos : Michel Thomas - routesdesvosges@orange.fr

### ■ Du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre

#### 36<sup>e</sup> open d'échecs

O.D.C.V.L Pont du Metty ..... 8 h-20 h 30

Infos : Catherine Chrétien - stanislas.echecs@free.fr

### ■ 30 octobre

#### Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine ..... 9 h-12 h

Infos : Remy Alain - Tél. : 03 29 25 57 36

## DIVERS

### ■ 1 octobre

#### Don du Sang

Salle des Fêtes ..... 8 h 30-12 h et 15 h-18 h 30

Infos : Établissement Français du Sang

Tél. : 03 83 44 62 62

### ■ 20 octobre

#### Forum des emplois d'hiver

Salle des Fêtes ..... 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service population

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

### ■ 21 octobre

#### Conférence sur la maladie de Lyme animée par le Professeur Christian Perronne

Salle des fêtes ..... 20 h

Infos : Astier Mariela - Tél. : 06 11 57 76 44

### ■ 22 octobre

#### Bourse aux skis

Collège Saint-Laurent ..... Vente : 14 h à 17 h

Infos : Pascal Perrin - Tél. : 03 29 25 47 94

## COURSE DE CHIENS DE TRÂINEAUX

29 et 30  
OCTOBRE  
2016

samedi 29 à 12h  
dimanche 30 à 10h

à LA BRESSE (88)

ENTRÉE LIBRE  
Animations diverses

Course de sélection pour  
les CHAMPIONNATS D'EUROPE

LABRESSE PROPIAN Lispatch FEPTC

## LA BORRÉLIOSE DE LYME ET AUTRES MALADIES VECTORIELLES À TIQUES

### CONFÉRENCE

tout Public à La Bresse  
Avec le

Professeur **CHRISTIAN PERRONNE**



Chef du Service des Maladies infectieuses et  
tropicales de L'hôpital de Garches (92)

Vice-Président et Président

du Conseil scientifique de la Fédération

Française contre

les Maladies Vectorielles à Tiques

21

OCTOBRE

À 20H00

Salle des fêtes de la Bresse  
Rampe de l'hôtel de ville  
88250 LA BRESSE

Réservez vos places au

Mariela Astier

06.11.57.76.44

Valérie CB

06.76.81.66.80

Participation

4 euros

